

L'aide soignant(e) assiste l'infirmier(e), sous son contrôle, en matière de soins, d'éducation et de logistique dans le cadre d'activités coordonnées par l'infirmier(e) dans une équipe structurée.

L'Aide-soignant, sous le contrôle de l'infirmier, aide les bénéficiaires de soins dans les activités de la vie quotidienne (AVQ), soins de base et soins d'hygiène, soins délégués conformément à la législation en vigueur.

Il apporte un soutien psychosocial afin de maintenir, d'améliorer ou de rétablir leur santé, leur confort, leur bien-être, tout en encourageant au maximum le maintien et/ou le retour à l'autonomie. Il prend également en charge certaines tâches logistiques et administratives.

QUALITES REQUISES

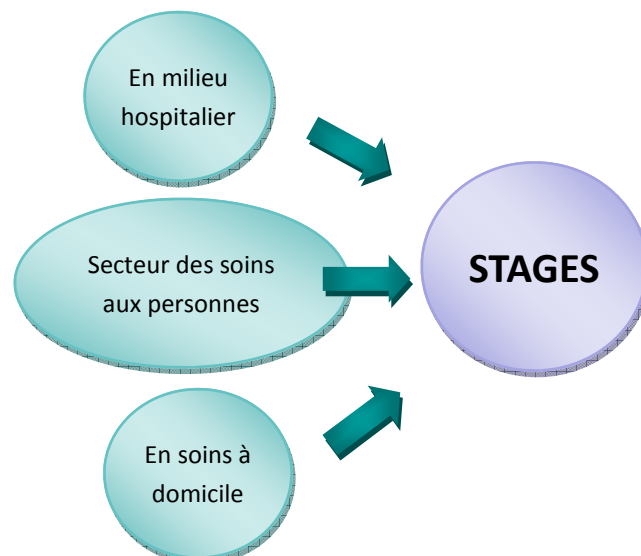
- Sens de l'écoute.
- Empathie.
- Patience et disponibilité.
- De nature sociable, sachant travailler en équipe.
- Bonne condition physique.
- Résistance au stress et à la fatigue.
- Discrétion, conscience professionnelle et déontologie.

Le programme de l'option se réfère aux

- Profil de formation de l'Aide-soignant-e produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 24 août 2023.
- Profil de formation du/de la Brancardier-ère produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 24 août 2023.

Diplômes obtenus en fin de 7ème année.

- CQ de brancardier(ère)
- CQ d'Aide soignant(e)
- CESS



Que faire après une 7^e professionnelle "qualifiante aide soignante"?

Etudes supérieures

L'obtention du CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur) en fin de 7^e te permet, dans la mesure des possibilités, de poursuivre des études supérieures de type court dans le domaine des soins de santé: infirmière hospitalière, ...

Pour plus de renseignements, nous vous conseillons de consulter le site du CEDIEP qui vous donne vraiment un aperçu de toutes les possibilités offertes.

<http://www.cediep.be>

Monde du travail

Postuler pour un emploi d'aide soignante en service de soins à domicile, MR ou MRS, hôpital.

Rue Saint-Roch 7
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

084 32 01 50

stroch.marche@sec.cfwb.be

enseignementlibremarche.be

Institut Saint-Roch Marche-en-Famenne



*Transition Technique
Technique Qualification
Professionnel*



**3e Services sociaux et
4e à 7e Qualification
professionnelle
AIDE SOIGNANT(E)**



A l'issue de la 3e Services sociaux, l'élève aura réfléchi et affiné son projet d'études et d'orientation. Il sera conscient de ses caractéristiques et aspirations personnelles. Il sera prêt à entamer les apprentissages liés à un métier qu'il aura choisi dans le secteur services aux personnes.

FORMATION COMMUNE	3 ^e
Education physique	2
Religion	2
Langue moderne I: néerlandais	2
Mathématiques	2
Formation historique et géographique	2
Formation scientifique	2
Français	4
Méthode	1
SERVICES SOCIAUX	
Alimentation et hygiène de vie	3
Français: expression orale	2
Expression plastique	0
Expression corporelle	2
Formation à la vie quotidienne	6
Enquêtes, visites et séminaires	3
Education au TIC	2
TOTAUX	35

FORMATION COMMUNE	4 ^e	5 ^e	6 ^e
4e - Nouvelle grille 09-2024			
Education physique	2	2	2
Français	4	4	4
Religion	2	2	2
Mathématiques	2	2	2
Formation historique et géographique	2	2	2
Formation sociale et économique	0	2	2
Formation scientifique	2	2	2
Néerlandais ou Anglais	2	0	0
AIDE FAMILIALE			
Psychologie et méthodologie de la relation	2	0	0
Soins généraux	6	0	0
Travaux pratiques	4	0	0
Activités d'insertion professionnelle	4	0	0
Communication et bureautique	2	0	0
Soins d'hygiène - confort	0	5	5
Education nutritionnelle	0	3	3
Psychologie appliquée	0	4	4
Séminaires	0	2	2
Education sociale et familiale	0	4	4
Stages	0	2	2
TOTAUX	32	36	36

FORMATION COMMUNE	7 ^e
Education physique	2
Français	4
Religion	2
Formation scientifique	2
Formation sociale et éco	2
AIDE SOIGNANTE	
Nutrition	2
Technologie des soins	10
Psychologie appliquée	4
Séminaires	2
Stages soins infirmiers	4
TOTAUX	34

Stages obligatoires de la 4e à la 7e année

Activités liées aux soins infirmiers délégués par l'infirmier(e) à l'aide soignant(e) sur base de l'A.R. du 12-01-2006.

Les stages sont l'occasion d'acquérir et d'améliorer la maîtrise des compétences liées au métier de l'aide soignant(e).

Le profil de formation et de métier d'Aide-soignant-e impose au minimum 300 heures de contact d'enseignement clinique, qui se réalise au chevet du patient, dont au moins 200 heures sont effectuées dans au moins deux des trois domaines suivants: en milieu hospitalier, en maison de repos et de soins, en soins à domicile

Actuellement, nous demandons aux élèves de réaliser 23 semaines de stage de la 4e à la 7e.

